



Passerelles-Insertion

Madame la Présidente
Association « Le sens du partage »
1, rue des Fauvettes

34430 SAINT JEAN DE VEDAS

Nos réf. : 15/221/CC/CP/PG

Objet : Bourse pour des candidats au permis de conduire

Montpellier, le 09 juin 2015

Madame la Présidente,

En avril 2013, votre association nous a fait don d'une bourse d'un montant de 1 400 €. Cette bourse était destinée à des candidats en formation au permis B dans notre auto-école associative « Clés de Route » sur Béziers et Montpellier.

Elle devait soutenir des personnes qui étaient dans une situation financière qui ne leur permettait pas de payer entièrement leur contribution à la formation, notamment des heures de conduite.

Le 16 mai 2013 nous vous avons informée des premières bourses proposées à trois femmes en difficultés.

En totalité dix personnes ont pu être soutenues dans leur parcours de formation au permis B, 6 sur Montpellier et 4 sur Béziers.

La plupart d'entre elles sont aujourd'hui en fin de parcours, certaines restant confrontées à des situations d'échec à l'examen de la conduite.

L'équipe de « Clés de Route » a souhaité proposer un coup de pouce, grâce à votre bourse, aux candidats les plus en difficulté, pour qui le manque de moyens financiers semblait insoluble, ou sans réponse nouvelle auprès de dispositifs publics.

Tous ont montré des difficultés d'apprentissage – niveau scolaire, faibles qualifications, maîtrise insuffisante de la langue et des savoirs de base, lenteur, appréhension. Ces difficultés d'apprentissage influent sur la durée de la formation mais également sur le coût du permis B, lorsque celui-ci nécessite un nombre conséquent d'heures de conduite, dépassant parfois celui prévu initialement.

L'idée était donc de limiter les conséquences de difficultés cumulées, afin de valoriser la motivation et la projection de ces candidats vers l'obtention du permis B.

L'aide financière a pu être attribuée selon 2 procédés :

- Le paiement d'heures de leçons de conduite supplémentaires ou de présentations à un examen après échec ;
- Une aide à des versements dus par les candidats, mais dont le montant élevé devenait un obstacle supplémentaire face à de faibles ressources ou d'éventuels changements de situation.

Accueillant un public spécifique pour qui la formation au permis B serait difficilement envisageable en auto-école classique, l'équipe de « Clés de Route » doit fréquemment prendre en compte des situations d'apprentissage complexes : certains parcours seront particulièrement difficiles, longs et / ou interrompus (lien à l'emploi, événements familiaux, priorités sociales ou médicales).

Ce coup de pouce a insufflé un pas important dans la progression de la formation des candidats concernés, notamment pour ceux dont l'inscription à « Clés de Route » avait pour moteur :

- la recherche de stabilisation professionnelle (le permis B permettant l'accès à certains emplois ou à des contrats moins temporaires)
- le dynamisme du lien social (personnes éloignées de l'emploi, relativement isolées géographiquement et socialement).

La motivation des candidats reste une des conditions indispensables à l'aboutissement ou tout au moins, au suivi régulier et constructif de la formation au permis B.

La participation du « Sens du Partage » s'est inscrite dans cette perspective.

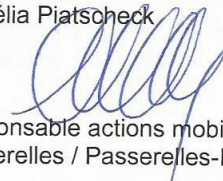
Les descriptions de parcours ci-joint vous montrent bien la difficulté pour certaines personnes d'obtenir le permis B. Les heures de conduite nécessaires pour réussir l'examen s'élèvent dans les auto-écoles associatives nationales à 42 heures pour les jeunes et à 60 heures pour les adultes en moyenne.

Le peu de moyens financiers des candidats reste un obstacle majeur.

C'est pour cela que nous vous remercions à nouveau vivement pour votre soutien financier qui a été très précieux pour les personnes concernées.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations distinguées.

Cornélia Pjatscheck


Responsable actions mobilité
Passerelles / Passerelles-Insertion